

Alexandre Porthault
11 rue du Cloître St Pierre Empont
45000 Orléans
Actuellement formateur en bureautique à l'IREO du Loiret

Lettre de motivation pour l'obtention du financement de la formation BP REA à l'IREO du Loiret sur l'année scolaire 2009-2010.

Madame, Monsieur,

Je souhaite suivre la formation intitulée Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole dans le but de me reconverter dans le maraîchage biologique.

Ce projet est motivé par mon envie d'avoir une activité professionnelle plus manuelle et plus en adéquation avec mes engagements écologiques.

Ce projet s'est également nourri de la possibilité d'utiliser un terrain personnel auquel se rajoute une surface familiale dotée de bâtiments de ferme. L'ensemble constitue une surface juste suffisante pour y développer une exploitation de maraîchage dégageant un revenu pour une personne, éventuellement complété par une activité d'apiculture ; mais des activités annexes pourraient être développées sur le lieu.

L'emplacement de cette future exploitation en pleine agglomération orléanaise permet d'envisager de multiples possibilités en terme de débouchés de proximité pour mes productions, mais également des possibilités relationnelles riches avec le public.

En effet, afin d'utiliser mon expérience en formation et conserver la richesse que constitue l'enseignement, j'envisage d'ouvrir la ferme aux écoles avec la création d'une ferme pédagogique en activité annexe.

Je souhaiterais également que ma ferme soit une ferme ouverte et accessible au public par le biais de portes ouvertes, d'ateliers, de manifestations..., afin notamment de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de la nature et des hommes, ainsi que des pratiques écologiques que tout un chacun peut mettre en œuvre individuellement.

Enfin, les bâtiments d'habitation de la ferme permettraient la création d'un accueil touristique de type « gîte rural ».

La situation actuelle permettra donc le démarrage rapide de l'activité principale sans investissements trop lourds à supporter et handicapant la viabilité de l'exploitation à moyen terme. Puis la mise en œuvre progressive des différentes possibilités me permettra de créer non seulement ma propre activité, mais également à terme, un ou deux emplois pour répondre à la quantité croissante de travail.

La première étape importante de ce projet est bien sûr l'obtention du Brevet Professionnel me permettant de m'installer en tant que Jeune Agriculteur, mais aussi d'acquérir les bases techniques minimum notamment grâce aux périodes de stage.

J'ai cependant déjà effectué un certain nombre de démarches, d'actions et d'investissements en vue d'affiner et démarrer le projet en douceur.

Outre quelques menus travaux sur les terres (préparation et amélioration de la terre, plantations à long terme, entourage des parcelles...), j'ai rencontré des personnes à la Chambre d'Agriculture du Loiret responsables du Point Info Installation, du GABOR (Groupement des Agriculteurs Bio), de l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles), ainsi que des personnes susceptibles d'être des partenaires :

- Les élus de la mairie de Saran qui semblent enthousiastes à l'idée d'accueillir une activité structurante, exempte de nuisances, éducative, source de lien social,

potentiellement créatrice d'emplois, tout en préservant un espace vert et répondant aux enjeux environnementaux ;

- Les responsables de l'AMAP d'Orléans (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui sont en recherche de nouveaux producteurs, la demande de produits bio étant en forte croissance et leur capacité de répondre aux nouveaux adhérents étant limitée ;
- Les responsables du Jardin de Cocagne de Fleury les Aubrais pour un partenariat technique grâce notamment aux échanges d'expérience.

Dans l'idée d'activité croissante et progressive, je pense conserver mon emploi actuel à mi-temps la première année après la formation, le temps de mettre en culture les terres sans pouvoir toutefois dégager une production suffisante.

C'est pourquoi j'ai commencé cette année la formation BP REA sur mon temps personnel, étant employé à temps partiel. Je vais donc pouvoir valider dès cette année 3 modules représentant un total de 170 heures, en plus des modules généraux (255 h) déjà validés grâce à mon niveau scolaire. Ces modules (commerce, conduite d'activité de service, étude du territoire) ont été choisis en fonction de leur caractère relativement indépendant du reste de la formation, mais m'ont surtout permis d'affiner mon projet notamment au niveau de mon positionnement commercial et de l'activité ferme pédagogique.

Le reste de la formation représente donc 775 heures, mais a été encore diminué, en accord avec le responsable de la formation au vu de l'avancée de mon projet : les heures supprimées constituant une partie des heures consacrées à l'élaboration et la rédaction du projet que j'effectuerai en autonomie. Cette formation représentant alors un tout cohérent et indivisible, correspondra pour moi à 715 heures auxquelles s'ajoutent les 4 semaines de stage pour un total de 855 heures. Cela ne correspondant pas à mon temps de travail initial, je pourrai, en accord avec ma direction, conserver en parallèle une activité d'enseignement au sein de mon établissement et ainsi limiter l'impact de mes absences pour mon employeur.

Il se trouve que le centre de formation est également mon employeur, je ne sais pas si cela constitue un frein pour mon dossier ; cela a par contre été un atout cette année pour l'organisation de mon emploi du temps en permettant une relative souplesse, nécessaire pour répondre aux contraintes des différents temps (formé et formateur) et de ne pas avoir de déplacements supplémentaires. Cette souplesse sera également un plus l'année prochaine.

Je vous remercie de votre attention et de l'intérêt que vous porterez à mon dossier.

Alexandre Porthault